

Elections SU/FSI : 14 questions sur la transition environnementale

Chères et chers collègues,

Nous vous remercions pour votre interpellation, vous trouverez ci-dessous des réponses à vos questions qui font suite à notre présentation et nos échanges du lundi 8 novembre. D'autres documents sont consultables en ligne (le programme Réunis Développement Durable (DD) et le powerpoint de la présentation de lundi).

1) Avez-vous pleinement conscience de l'urgence environnementale (climat, biodiversité, ressources naturelles etc.) ? Vous engagez-vous à mettre en application le plan d'actions de 2019, voire à le compléter, et dans quels délais ?

RÉUNIS Nous avons pleinement conscience de l'urgence et nous nous félicitons que SU ait initié la dynamique en 2018, déployé le plan d'action et rédigé la charte. Le plan d'action 2019 était une première phase qui a permis de lancer des actions dans une université en construction, par ailleurs touchée par la crise Covid ce qui a ralenti nos activités. Il faut aujourd'hui amplifier cette dynamique et qu'elle diffuse et s'applique à toute l'université et toutes les facultés, pour les personnels comme pour les étudiants. C'est l'objectif majeur du plan développement durable 2.0 que nous proposons pour les 4 prochaines années (cf notre programme sur le DD et powerpoint de présentation).

Comme vous avez pu le voir lors de notre présentation publique du 8/11, le plan d'action 2021-2025 sera encore plus ambitieux et déploiera de façon plus intense de multiples actions à tous les niveaux. Grâce à une étude réalisée en 2021 dans le cadre d'une possible candidature pour une labellisation DD&RS <https://www.label-ddrs.org/>, nous avons pu analyser nos forces et faiblesses et donc définir ce nouveau plan d'action en conséquence.

Afin de se donner une échéance concrète, nous nous sommes fixés comme objectif majeur de préparer notre candidature au label DD&RS au cours de la prochaine mandature. Nous ne nous inscrivons pas dans une course au label comme cela est pratiqué par certaines entreprises privées et qui n'a aucun sens. Nous souhaitons toutefois saisir l'opportunité de ce label créé sous l'impulsion des ministères pour fixer un objectif de temps et une méthodologie que plusieurs universités et grandes écoles françaises suivent. Si nous sommes élus, ce plan d'action et les premières étapes seront lancés dès la fin du processus des élections fin 2021 - début 2022.

Plus spécifiquement pour la FSI, un vice-doyen, David SIAUSSAT sera nommé pour déployer notre programme.

Gouvernance :2) Chaque point de ce plan rencontrera des difficultés techniques et humaines et demandera du temps, des expertises variées, de la coordination et une autorité claire. Quels moyens financiers et humains (de type "cellule transition environnementale" ?) comptez-vous y consacrer ? Avec quelle autorité ? (par exemple une vice-présidence/un vice-décanat spécifiques ?)

RÉUNIS Des moyens financiers et humains sont prévus au niveau universitaire et facultaire afin de déployer ce plan. Le portage politique continuera à être assuré par un vice-président, des vice-doyen.ne.s et chargé.e.s de mission qui auront effectivement la légitimité et une autorité forte pour la mise en place des actions DD à tous les niveaux et qui travailleront ensemble. Comme vous pourrez le voir dans notre présentation powerpoint, une chargée d'opération DD, Alexandra Ghione, a été recrutée en 2021 par SU. Un plan d'action DD et la réalisation des objectifs fixés doit se faire pour toute l'université avec une étroite et indispensable coordination entre les niveaux universitaires et facultaires, avec tous les services, nous

souhaitons mettre en place un conseil DD pour l'université ainsi que des assises annuelles qui permettront au plus grand nombre de participer et de s'approprier le plan DD et ses enjeux sociétaux.

Ces acteurs majeurs de notre plan DD pour l'établissement travailleront en synergie sur ce projet d'établissement. Une gouvernance participative sera établie puisque ces collègues s'appuieront sur un conseil DD universitaire, et des groupes de travail universitaire/facultaire représentatifs de nos communautés et composés de collègues voulant s'investir sur ces questions (comprenant notamment des référents DD identifiés dans les laboratoires).

Une faculté ne peut faire seule dans son périmètre des actions DD en toute déconnexion avec la stratégie d'établissement sans prendre en considération ce qui est fait dans les autres facultés et au niveau de l'établissement. Le bilan carbone est universitaire pas facultaire, les actions d'enseignements sur ces thèmes sont pour toutes l'université, et il y a de la recherche sur ces questions dans d'autres facultés qui nous permettent d'avoir des projets pluridisciplinaires (Géographie, Biodiversité, Social et sciences).

D'autres recrutements seront aussi nécessaires au regard de la tâche à accomplir. Il faudra recruter des personnes avec des compétences DD relevant de nouveaux métiers pour l'université. Nous devons aussi impliquer les étudiants et nous appuyer sur des emplois étudiants et des doctorants dont les missions d'expertise/conseil, vulgarisation médiation peuvent servir au déploiement de ce plan DD. Nous nous donnons aussi l'opportunité de faire appel à des experts extérieurs pour nous accompagner sur certaines tâches très spécifiques.

Pour financer tout cela, comme vous avez pu le voir, plusieurs sources sont possibles : (1) l'Idex qui comporte une partie initiative pour le DD, (2) un budget universitaire dédié comme c'était le cas sur le précédent mandat, (3) une écotaxe prélevée sur la part hébergeur du préciput (qui doit être augmenté par l'ANR) afin de participer à la durabilité de nos activités. Enfin, dans le domaine du DD, il y a plusieurs appels d'offres ou sources de financements possibles et nous aurons une cellule de veille afin de repérer et répondre à ces appels.

3) Envisageriez-vous une instance indépendante (de type "haut conseil" ?) de partage de l'information, d'échanges et d'évaluation fréquente des progrès réalisés ? Comment associez-vous notre public étudiant à la définition et à l'évaluation du plan de transition environnementale de SU ?

RÉUNIS

Comme indiqué plus haut, effectivement un conseil DD (de type Haut conseil) est prévu et indispensable pour permettre cette amplification de la dynamique et représenter toutes les sensibilités. Ce conseil siégera régulièrement pour analyser, proposer, discuter, valider les besoins et actions DD à mettre en œuvre par SU et ses facultés, composantes... Des assises seront organisées chaque année pour que chacun puisse s'approprier les actions mises en œuvre.

La communication interne est aussi un élément important et nécessitera d'utiliser des outils adaptés permettant de communiquer au plus grand nombre les actions menées (cf notre axe communication vulgarisation). Un bilan annuelle publique (type bilan RSE) sera aussi indispensable. Nos actions et nos résultats devront également être communiqués à l'extérieur pour participer à l'effet d'entraînement sur ces questions fondamentales.

4) Les unités et services s'engageront difficilement dans une réduction de leur empreinte qui serait perçue comme un énième moyen de réduire les dépenses de l'université. Comment faire en sorte que les économies éventuellement dégagées par les unités via certaines mesures environnementales leur reviennent, voire alimentent en leur sein de nouvelles actions de transition, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'effet rebond ?

RÉUNIS

Nous ne pensons pas que cela permettra à court terme d'effectuer des économies, mais qu'au contraire, cela représentera un coût si l'on veut déployer les actions et amener des progrès significatifs. Mais il faut le penser comme un investissement à long terme. Dans un contexte où l'État n'augmente pas les budgets pour les établissements d'enseignement supérieur il nous faudra trouver des solutions de

financements comme présentées à la question 2 et dans notre powerpoint, sans que cela affecte le budget des composantes et leur fonctionnement. Nous nous y engageons.

Baisse quantifiée des émissions de gaz à effet de serre :

5) Le plan d'actions de 2019 ne comporte pas d'objectifs chiffrés de baisse des émissions. Le GIEC indique que, pour rester en-dessous d'une augmentation de 2°C des températures moyennes mondiales, seuil au-delà duquel les conséquences risquent d'être insoutenables, il faut une baisse des émissions de 6 % par an, démarrée dès maintenant (et supérieure si elle est repoussée à plus tard). Dans la mesure des capacités d'action et d'anticipation de la présidence/du décanat, quelle trajectoire de réduction chiffrée envisagez-vous sur les différents postes de notre bilan carbone ?

RÉUNIS

Il faut avoir des ambitions fortes pour cette diminution des émissions, se fixer pour objectif les pourcentages recommandés par le GIEC semble impératif. Toutefois, les premières analyses de nos émissions par le GT DD de SU, la DPL et la chargée d'opération ont montré qu'il était nécessaire d'avoir une vision plus fine des sources à fortes émissions pour bien identifier les leviers d'actions et fixer des objectifs chiffrés. Ce travail est d'autant plus complexe que nous avons plus d'une vingtaine de sites à SU qui ont des caractéristiques très différentes et qui ont des historiques et sources documentaires très disparates. Nous avons des idées assez claires pour plusieurs sources, mais d'autres demandent encore d'affiner l'analyse. Comme vous pouvez le voir sur notre powerpoint de présentation, c'est une des actions prioritaires du plan 2021-2025 qui sera à réaliser dans les 6 premiers mois.

Par ailleurs, outre la nécessité d'utiliser des outils plus adaptés à nos activités pour évaluer notre coût carbone (nous soutiendrons par exemple le déploiement de l'initiative Labo1.5 en accompagnant les directions d'unités), il faudra fixer des objectifs en coût carbone complet (et pas uniquement en % du coût global). En effet, un pourcentage s'applique en fonction d'un coût complet carbone. Fixer une diminution de X % sans considérer le coût complet n'aurait pas de sens. Il est aussi nécessaire d'avoir des comparaisons fines de ces chiffres avec d'autres établissements. Nous avons des spécificités et des leviers d'actions probablement différents à déployer. Grâce au réseau CIRSES dans lequel SU a été inscrit suite à l'étude de la candidature pour le label DD&RS, nous pourrions avoir un dialogue national sur des solutions avec de nombreuses autres universités et grandes écoles qui veulent, comme nous, "nationaliser" la démarche.

6) Afin d'établir un diagnostic local et de trouver des mesures adaptées, de nombreux laboratoires travaillent actuellement à la réalisation de leur bilan carbone, notamment dans le cadre du Groupement de Recherche (GDR) [Labos1point5](#). Rendez-vous accessibles, dans le respect d'une certaine confidentialité et naturellement anonymisées, les informations nécessaires à une évaluation fine de notre empreinte carbone ? (par exemple, amélioration de la collecte des données de missions par Sifac/Globéo, relevés locaux des compteurs électricité, chauffage des différents sites, voire ajout de compteurs supplémentaires par couloirs ?)

RÉUNIS

Il est évident que l'université et les facultés doivent accompagner les structures inscrites dans ce type de démarche d'auto-évaluation. Il est inconcevable comme cela a été rapporté par plusieurs acteurs de ce projet Labo1point5 rencontrés lors de notre réunion du 8 novembre, que les collègues fassent du porte à porte ou soient obligés de prendre rendez-vous avec le décanat pour obtenir des données nécessaires. Il sera proposé un point d'accès pour ces questions de diagnostic. Un GT labo1point5 sera créé pour définir les procédures et la façon de présenter les résultats anonymisés par structure, la granularité étant également à définir. Ces GT seront aussi comme nous l'avons indiqué dans notre programme Réunis sous le sceau de la reconnexion entre université et facultés et directions universitaires et facultatives, et donc les réunions se feront nécessairement en présence des services et composantes compétentes afin que les questions soient directement posées aux bonnes personnes.

Formation :

7) Un module d'enseignement devrait démarrer en janvier, accessible à toutes les étudiantes et les étudiants ainsi qu'aux membres du personnel, sur les enjeux de transition environnementale ; à notre connaissance, il n'est pour le moment ni obligatoire ni validable, et aura lieu le samedi matin ce qui ne favorisera pas une participation massive. Mettez-vous en place un enseignement pluridisciplinaire de la transition environnementale effectivement suivi par tous les étudiants, comme le préconise [le rapport remis à la ministre par Jean Jouzel et al.](#) et comme le demandent [des associations étudiantes](#) ?

RÉUNIS

Comme vous pouvez le voir dans la partie bilan de la présentation powerpoint, ce premier module est un module de base sur le DD présentant les principales notions et enjeux. Il se veut généraliste et présente des modalités qui permettront au plus grand nombre de le suivre en direct ou en différé. Il a été développé dans le cadre de l'ITE et son déploiement a été validé par le GT DD auquel participe toutes les facultés. Grâce à un Sullitest, il pourra être évalué pour permettre une forme de validation et valorisation reconnue nationalement. Nous regrettons que la FSI n'ait pas fait écho de cette superbe initiative travaillée par le GT DD sous le pilotage de Luc Abbadie.

Le programme Réunis propose d'aller encore plus loin avec l'idée de systématiser de tels enseignements dans toutes les formations. Ce projet devra capitaliser sur diverses UEs, existantes ou à créer (à un coût raisonnable), sur les stages et des démarches participatives. Les compétences acquises devront apparaître sur le supplément au diplôme dans un bloc dédié aux compétences DD. Un travail avec les UFR et les départements de formation sera nécessaire pour développer cet axe du projet.

8) Ceci étant, la génération étudiante actuelle a peut-être déjà reçu dans le secondaire davantage de formation sur ces enjeux centraux et urgents que la plupart d'entre nous, personnels de l'ESR. Quelles formations de masse mettez-vous en place à destination des personnels des campus ? Vous engagez-vous à ce qu'elles soient personnellement suivies par la totalité des membres de vos équipes dirigeantes voire par les cadres de niveau intermédiaire de l'université ?

RÉUNIS

Les nouvelles générations sont effectivement plus sensibles à ces questions, mais elles doivent être formées, nous sommes plusieurs à enseigner dans ces disciplines. Force est de constater que les étudiants n'ont pas une parfaite connaissance de ces concepts et même certains a priori. Il faut aller plus loin que les simples notions et définitions et leur apprendre à développer ce qu'est une démarche DD, RSE, la transition environnementale et les méthodologies associées. L'organisation de l'offre de formation de Sorbonne Université permet de mutualiser ou transposer des enseignements d'un parcours à un autre. Dans ce cadre, les enseignements de la mineure environnement, des masters de l'UFR TEB, de Polytech, de géographie... offrent de nombreuses possibilités. Nous nous engageons à accompagner ces discussions.

Nous partageons votre constat sur la nécessité de former les personnels de nos campus et à plus forte raison ce que nous considérons comme les futurs acteurs du DD quel que soit leurs corps, grades, responsabilités. Nous souhaitons également que cela soit un élément pris en considération dans les évaluations annuelles individuelles et l'évolution de carrière au même titre que d'autres principes comme les BPL, la démarche qualité, le management etc... Notre projet prévoit aussi d'articuler le plan DD avec les actions sociales pour lesquelles la formation des personnels est un des éléments majeurs. Notre objectif est aussi d'articuler DD, social et culturel pour améliorer la qualité de vie au travail, le bien-être... (cf programme complet)

Nous souhaitons aussi innover et favoriser l'expérimentation sur ces questions et stimuler l'esprit créatif, les appétences des personnels et étudiants sur ces questions. Il faudra aussi grâce à nos partenariats internationaux stratégiques étudier la possibilité de mutualiser / partager des enseignements sur ces questions car outre la différence de sensibilité générationnelle il existe aussi des différences culturelles et nous devons nous enrichir de cette diversité européenne et internationale et participer à cette dynamique DD et TE à l'international (cf la partie de notre programme sur l'international).

Leviers d'action :

Ils sont innombrables, mentionnons-en seulement quelques-uns :

9) Les achats représentent 60 % de l'empreinte de SU, comment diminuer leur impact ? Quelles clauses spécifiques insérer dans les appels d'offres ? Comment faciliter la maintenance et le prêt de matériel scientifique ?

RÉUNIS

Comme présenté dans le pwt bilan, il y a déjà eu des clauses incluses dans les marchés et appels d'offres. Et un doublement des achats avec ces clauses DD sera effectif en 2021. Nous proposons d'amplifier la dynamique en s'appuyant notamment sur le très récent plan d'action national sur les achats durables. Il sera aussi nécessaire de travailler en proximité avec les laboratoires pour améliorer les BPL et trouver des alternatives (remplacement de consommables polluants ou à coût carbone élevé, repenser l'achat groupé pour les consommables et matériel, mutualisation...). Notre programme comporte aussi des actions majeures en termes de gestion des déchets, de recyclage et de réutilisation de matériel. Cela se basera sur un système piloté de déchetterie, recyclerie, bourses de dons ou échanges. Rappelons aussi que le marché ménage négocié avec la Société Arc en Ciel incluait des clauses quant au tri sélectif, et que l'Université doit impérativement se doter d'une structure de contrôle quant au respect de ces clauses afin de dénoncer les contrats si nécessaires.

10) Les déplacements des personnes sont un poste d'émission carbone important (15 % du bilan 2018 : moitié domicile-travail, moitié missions). Faire baisser cette contribution entremêle des problématiques complexes liées à la vie personnelle, à l'évaluation professionnelle, à l'organisation du temps de travail et aux infrastructures disponibles, avec des différences fortes entre catégories de personnel et entre disciplines.

(a) Concernant les déplacements domicile-travail, quelles propositions pouvez-vous faire pour accompagner, inciter, aider la communauté de Sorbonne Université à trouver des marges de baisse des émissions ?

RÉUNIS

Nous nous engageons à poursuivre dans le cadre du plan vélo l'indemnisation Vélo mise en place en 2020 afin de continuer à inciter les collègues à davantage utiliser ce moyen de transport. Le plan vélo prévoit également d'étendre le parc et il va de soi que contrairement à ce qui est pratiqué à ce jour sur le campus Pierre et Marie Curie, l'accès des vélos sur le campus sera facilité.

Sans trop de surprise, le télétravail des personnels a un impact sur la diminution des coûts des déplacements domicile-travail. La crise Covid a sur ce point fait évoluer les mentalités et pratiques mais il faut poursuivre la réflexion sur les pratiques de travail dans des modes hybrides de façon pérenne, il va falloir notamment travailler avec les composantes pour équiper les salles en conséquence et s'assurer que les personnels possèdent l'équipement nécessaire pour se connecter et travailler à distance. Cette réflexion s'applique aussi pour l'enseignement. Même si nous restons très attachés à de l'enseignement en présentiel gage d'un contact et forte interaction enseignant.e / étudiant.e, certains enseignements peuvent s'envisager en distanciel ou hybride en organisant les emplois du temps en fonction.

(b) Les déplacements aériens représentent plus de 99 % de l'empreinte des missions. S'en abstenir de manière individuelle représente un risque pour une carrière de recherche, car de nombreux critères d'évaluation (conférences, conférences invitées, séjours à l'étranger, collaborations internationales, participation à des jurys à l'étranger etc) obligent à des déplacements lointains et nombreux, parfois d'ailleurs redondants ou d'utilité scientifique limitée. Les partenariats et opportunités de financements dans l'ESR encouragent aussi à rechercher des contacts lointains. Pourtant, les campus de SU sont au cœur d'un écosystème européen foisonnant et en partie accessible

en train – sans parler des possibilités de collaborations nationales parfaitement pertinentes. Quelles propositions pouvez-vous faire pour parvenir à une recherche de qualité et moins émettrice ?

RÉUNIS

Parmi toutes les propositions de notre programme, nous souhaitons développer un pass Carbon qui serait une façon de forfaitiser le coût carbone à l'échelle individuelle pour les personnels comme pour les étudiants. Ce type d'initiative développée par d'autres universités se veut incitative en premier lieu en permettant à chacun de connaître son coût carbone.

11) Envisagez-vous de mettre en place un plan de réduction de la consommation énergétique des sites de SU ? Quels sont vos objectifs pour l'isolation des bâtiments ? Comment limiter drastiquement l'empreinte des nouveaux bâtiments – à l'utilisation mais aussi au moment de leur construction ?

RÉUNIS

C'est un enjeu majeur de notre programme et nécessitera des travaux de mise en conformité ou amélioration. Le plan national DD pour la réhabilitation nous a déjà permis de financer 7,8 millions de travaux de ce type sur plusieurs sites de notre université. Il faudra poursuivre cet effort. Toutes les nouvelles constructions comportent à présent un cahier des charges DD/TE et nous visons systématiquement des labels HSE qui sont gages du respect des normes environnementales et de bas impact carbone. Des travaux sur les compteurs électriques et autres systèmes de mesure des flux sont aussi nécessaires afin d'avoir une analyse plus fine des différents secteurs de nos campus. Par exemple, le campus PMC ne comporte que quelques compteurs qui permettent uniquement une vue globale de nos dépenses énergétiques. Certaines plateformes fonctionnent encore à eau perdue et l'équipe décanale actuelle n'a rien fait pour y remédier. C'est typiquement ce genre d'amélioration que les budgets spécifiques DD doivent prendre en charge. Rappelons que l'installation d'un échangeur sur le circuit eau glacée à 40 k€ est un investissement très raisonnable en plus d'être une obligation en matière de DD.

12) Nos campus, à commencer par Pierre et Marie Curie, sont dramatiquement en retard sur le tri des déchets, même les plus simples. Comment ferez-vous pour que tous les déchets (y compris métalliques, plastiques, alimentaires, électroniques etc) soient triés, réutilisés si possible et sinon recyclés ?

RÉUNIS

Le constat est partagé et outre le fait qu'il va falloir remettre à plat notre politique de gestion des déchets, il va falloir mettre en place des structures spécialisées qui nous permettront de mieux gérer les déchets et de gérer des déchets spécifiques qui pour le moment ne sont pas gérés ou gérés individuellement (cf proposition de déchetterie, recyclerie...). Une stratégie visant à concentrer les déchets en un lieu et gérer nous-mêmes l'enlèvement par des sociétés privées ou la mairie de Paris est par exemple un axe à étudier. La présence de conteneurs adaptés et avec un maillage plus fin est également un autre d'exemple d'ajustement nécessaire pour éviter l'accumulation de déchets apparentés à du ménager qui déborde de nos poubelles à certains moments de la journées (carton pizza, kebab...). Dans le cadre des contrats de prestation, il faudra aussi continuer à inclure des clauses de gestion des déchets et de bon tri dans nos contrats et surtout de s'assurer de leur bon respect au risque d'invalider le contrat et de chercher d'autres solutions en interne ou en externe.

13) La restauration du midi (réfectoires, sandwicheries) n'a pas été incluse dans le bilan carbone de SU mais l'alimentation est, au niveau national, un des principaux postes d'émission de gaz à effet de serre, à quoi s'ajoute son rôle dans l'effondrement de la biodiversité (pesticides, déforestation etc). Comment organiserez-vous des échanges réguliers au sein de notre communauté et avec les prestataires afin de vérifier la réduction du gaspillage et des emballages et de faire évoluer l'offre vers des produits aussi attrayants mais de plus faible impact ?

RÉUNIS

Effectivement, il y a une spécificité liée au fait que la restauration est gérée par le CROUS qui assume son propre bilan carbone. Des discussions ont été initiées et seront à poursuivre afin de faire ce travail et notamment autour de la réduction des déchets et gaspillages et la possible utilisation des déchets alimentaires dans des circuits émergents prometteurs comme la production de protéines et lipides « animals » via des élevages d'insectes, ou la production d'engrais naturels. En connexion avec la qualité de vie et le bien être que nous proposons dans notre programme, nous travaillerons à l'augmentation des possibilités de restauration sur le campus et développerons des partenariats stratégiques avec des associations ou sociétés pour proposer d'autres solutions de repas équitable et avec coût carbone moins cher. Ce type de stratégie a pu être expérimenté avec succès dans d'autres universités. Une de nos idées est aussi de permettre à des producteurs d'Ile-de-France de pouvoir venir vendre/distribuer des paniers sur le campus ou d'implanter un marché équitable comme cela se pratique sur d'autres sites publiques (gares...).

14) SU est associée de différentes manières à des industries dont l'activité principale est l'extraction d'énergies fossiles. Vous engagez-vous à dresser un bilan des liens de SU avec l'industrie fossile ? Etes-vous prêt à prendre en compte le critère de l'investissement dans les énergies fossiles avant tout futur partenariat industriel ?

RÉUNIS

Nous devons être vigilants pour ne pas établir des règles liberticides qui empêcheraient l'établissement de collaboration prometteuse pour les collègues avec des industriels travaillant dans des secteurs critiqués d'un point de vue environnemental. Mais c'est de notre devoir de s'assurer que ces partenariats doivent se faire avec des partenaires soucieux de leur impact environnemental ou voulant trouver de nouvelles solutions plus vertueuses pour l'environnement. Pour cela, nous exigerons des garanties auprès des partenaires en leur demandant les détails de leur bilan RSE, des preuves de leurs investissements pour l'environnement, et nous conditionnerons tout contrat à la signature d'une charte environnementale qui permettra de se désengager de la collaboration en cas de non-respect des engagements DD et TE.